



Litige pixmania et contentia commande ccl071119935

Par **lefred37**, le **04/07/2009** à **20:35**

Bonjour,

je vient faire appel a votre aide car je suis désespérer et ne sais plu quoi faire, je vais essayer de m expliquer même si cela et assez complexe

le 26 septembre 2007 je passe commande sur le site de pixmania pour une console xbox 360 paiement en 3 fois

donc le 26 septembre 2007 lors de l achat premier paiement avec la carte bancaire entre temps je me fait volé ma carte bancaire donc j appel pixmania pour leur demander comment procéder pour les règlements des 2 autres mensualité vu que j ai fait opposition sur ma carte, il me propose d envoyer un virement pour les 2 dernière mensualité soit un virement au 26 octobre 2007 et un au 26 novembre 2007 ce que je fait!

stupeur en mars 2008 je reçois une lettre et un coup de téléphone de la société contentia qui me dit je ne n ai pas régler les 2 mensualité du!

j explique a l interlocuteur comme quoi je les et régler part virement bancaire, la personne me demande d envoyer le duplicata de c est 3 relever bancaire qui prouve que j ai bien payer ce que je fait en lui envoyant par fax!!

en novembre 2008 je reçois une somation de payer mon du de la société contentia je décide de les appeler de nouveau pour m expliquer aussi tôt avoir donner mon numéro de dossier la personne très très agressive me laisse pas parler et me dit oui ce dossier dur depuis trop

longtemps et sera traité directement avec la justice fin de la conversation

suite de ne pas recevoir de nouvelle menace téléphonique et lettre me demandant de payer je décide de prendre les choses en main!!!

février 2009 j'appelle le siège social Pixmania qui est située à Paris avenue de la Grande Armée et explique mon litige avec cette commande et leur société de recouvrement. Une personne du service clientèle écoute mon problème et me demande de lui envoyer par fax les justificatifs de paiement qui prouvent bien le virement. Je lui envoie les relevés bancaires, la personne me dit qu'elle a fait le nécessaire auprès du service de compatibilité et vous recontacte d'ici 3,4 jours (apparemment une personne très professionnelle)

4 jours plus tard cette personne me recontacte en me disant qu'elle a bien reçu mes virements et qu'il n'y a plus de problème, cette personne me propose de me donner le téléphone de sa ligne directe au cas où je sois de nouveau enrôlé avec cette société Contentia

fin mai début juin 2009 je reçois de nouveau lettre et coup de téléphone de Contentia qu'il me dit que j'ai toujours pas payé et que c'est Pixmania qui les a relancés!!!

Je rappelle la personne du service clientèle de Pixmania qui m'a donné son téléphone, je lui explique que je suis toujours enrôlé par Contentia et que je commerce sérieusement à en avoir ras le bol!!!

cette personne me dit qu'elle va voir avec le service comptabilité et vous dit au courant dans la journée, comme convenu au téléphone cette personne me rappelle en fin de journée et me dit de nouveau qu'elle a bien reçu les virements et qu'elle procède à la mise à jour de mon dossier et me promet que je ne serai plus enrôlé avec Contentia

3 juillet 2009 encore un coup de tel de Contentia qui m'appelle pour me dire puisque vous ne voulez pas payer monsieur votre dossier va être envoyé en justice j'explique de nouveau que j'ai payé et qu'il y a les justificatifs des paiements, la personne de Contentia me dit oui bah ils ne sont pas convaincus vous verrez ça avec le juge fin de la conversation!!!

J'espère que mes explications ont été assez claires, car ce n'est pas facile de raconter tout ça par écrit franchement j'ai vraiment besoin de votre aide je suis dépassé et ne sais plus quoi faire!! car ce n'est déjà pas facile de se faire traiter comme un mauvais payeur ou un voleur quand on ne l'est pas

J'attends énormément de votre aide et je suis à votre disposition pour tout renseignement

part avance merci à vous et à l'équipe